

Hauteville-Lompnes Le Mag'

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE
JANVIER 2017 - N°3



2017 SANTÉ BONHEUR ET RÉUSSITE À TOUS !

DOSSIER :
Evolutions
sanitaires
P15

REPORTAGE :
Actions sociales
P18

**PRODUITS
LOCAUX :** Recette
de Grand-Mère
P24



Sommaire

EDITO DU MAIRE	page 3
LA VIE DE QUARTIER	page 5
LA VIE MUNICIPALE	pages 6-14
LE DOSSIER	
Evolutions Sanitaires	pages 15-17
REPORTAGE	
Actions Sociales	pages 18-21
EVENEMENTS	
2016 en images	pages 22-23
PRODUITS LOCAUX	
Recette de Grand-mère	page 24



Pour tout savoir régulièrement sur la vie municipale, les associations, les événements de la Commune et recevoir les comptes-rendus des conseils municipaux, inscrivez-vous à «La Lettre», l'actualité municipale par mail : lalettre@hauteville-lompnes.com ou consultez le site internet de la Ville : www.hauteville-lompnes.com

Directeur de Publication : Bernard ARGENTI, Maire d'Hauteville-Lompnes

Directeur de Rédaction : Marie TRAINI, Maire-Adjointe Déléguée à la Communication.

Crédits Photos et illustrations : Mairie d'Hauteville-Lompnes, Guy Domain, freepik

Impression : Imprimé par nos soins - Tirages à 2200 exemplaires.

Photos de 1ère de couverture : Site de la Praille

Informations Pratiques

Mairie d'Hauteville-Lompnes

320 Rue de la République - 01110 Hauteville-Lompnes
Lundi au vendredi - 8h30/12h - 13h30/17h
04 74 40 41 80 - www.hauteville-lompnes.com
Police Municipale : 04 74 40 41 77
CCAS : 04 74 40 41 71

Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville

320 Rue de la République - 01110 Hauteville-Lompnes
Lundi au vendredi - 13h30/17h
04 74 35 19 52 - www.plateauhauteville.com

Office de Tourisme du Plateau d'Hauteville

Régie Intercommunale
15 rue Nationale - 01110 Hauteville-Lompnes
Hors périodes touristiques : Lundi au vendredi 14h/18h - Samedi 9h/12h et 14h/17h
Périodes touristiques (vacances scolaires de Février, Juillet/Août et Noël, toutes zones confondues) : Lundi au vendredi 9h/12h et 14h/18h - Samedi 9h/12h et 14h/17h - Dimanche 9h/13h
04 74 35 39 73 - www.plateauhauteville.com

Espace Intercommunal Petite Enfance Pierrot et Colombine

Rue des Fontanettes - 01110 Hauteville-Lompnes
04 74 35 25 39 - www.pierrot-et-colombine.com

Trésorerie d'Hauteville-Lompnes

308 Rue de la République - 01110 Hauteville-Lompnes
Lundi/Mardi/Jeudi : 8h30/12h - 13h30/16h
Mercredi : 8h30 à 12h - Vendredi : fermée
04 74 35 36 83

Déchetterie Intercommunale

Zone Artisanale «la Cornella» - 01110 Hauteville-Lompnes
Eté : Avril/sept. Hiver : Oct./Mars
Lundi : 9h/12h - 14h/18h30 9h/12h - 14h/17h30
Mardi : 14h/18h30 14h/17h30
Mercredi : 14h/18h30 14h/17h30
Jeudi : 14h/18h30 14h/17h30
Vendredi : 14h/18h30 14h/17h30
Samedi : 9h/12h - 14h/19h 14h/18h
04 37 61 14 17 ou 04 74 35 19 52

Centre Social et Culturel "les 7 Lieux"

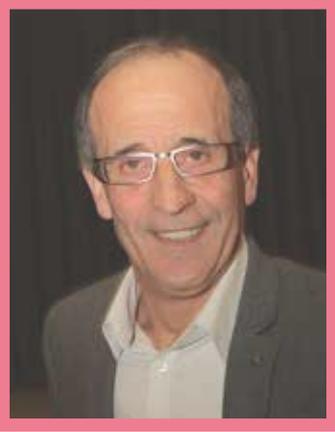
Place du Docteur le Tacon - 01110 Hauteville-Lompnes
Du mardi au samedi : 9h - 12h / 14h - 18h
Fermé le vendredi matin
04 74 35 32 24 - www.les7lieux.centres-sociaux.fr

Bibliothèque

Place du Docteur le Tacon - 01110 Hauteville-Lompnes
Mardi : 17h/19h / Mercredi : 9h15/11h45 - 15h/17h30
Samedi : 9h15/11h45 - 15h/17h30
04 74 35 32 24 - www.les7lieux.centres-sociaux.fr

La Poste

350 Rue de la République - 01110 Hauteville-Lompnes
Lundi au vendredi : 9h/12h - 13h30/16h30
Mercredi : 9h/12h - Samedi : 9h/12h
3631



Madame, Monsieur, Chers Amis,

En cette fin d'année 2016, quel regard pouvons-nous porter sur ce début de mandat.

A notre arrivée en 2014, nous avons trouvé une situation financière très tendue pour ne pas dire au bord de la rupture avec notamment, une régie des énergies (réseau de chaleur) en faillite.

Nous avons engagé immédiatement des mesures très importantes d'économie et de rationalisation.

Nous avons stoppé le recours à l'emprunt car le poids de la dette et celui des impôts ne laissaient plus aucune marge de manœuvre.

Grâce à une politique de proximité qui s'appuie sur les délégués de quartier, nous répondons à vos demandes, vos critiques et vos suggestions.

Nous avons relancé les recettes de nos ressources naturelles, principalement nos carrières.

Se regrouper pour faire une seule commune nouvelle aurait évité au Plateau le choc des baisses drastiques de dotations de fonctionnement versées par l'Etat.

Malheureusement ce fut

un échec et nous avons dépensé beaucoup d'énergie pour rien. Le choc est là. C'est un regret !

A terme, moins 500 000 € par an pour Hauteville-Lompnes, moins 800 000 € par an pour le Plateau. Nous n'avons pas besoin de cela.

Il a fallu beaucoup d'imagination pour tenir, sans augmenter les impôts et sans emprunter.

Il en faudra encore beaucoup pour assurer l'avenir.

Nous tenons nos promesses

L'immeuble de "La Donchère" a été vidé avec détermination, mais dans le respect des personnes et des familles.

Comme quoi, la méthode douce est bien souvent plus efficace que le bruit et la démagogie.

"La Donchère" sera déconstruite à partir d'avril 2017.

Je remercie Dynacité d'avoir pris cette décision et d'engager les études de faisabilité du projet de la nouvelle gendarmerie.

Le projet médical coordonné poursuit sa route avec déjà de belles réalisations : la reconversion du Château d'Angeville, la balnéothérapie de l'Unité Inter, la construction nouvelle de l'IME et l'agrandissement de l'EPAD Adélaïde.

• Le grand chantier du devenir des friches hospitalières est lancé. Hauteville-Lompnes a été retenue dans le cadre d'un appel à projet au niveau national.

Une mission appelée "AIDER" (Accompagnement Interministériel au Développement et à l'Expertise en milieu Rural) animée par quatre hauts fonctionnaires des Ministères des Finances et de l'Environnement, est chargée d'expertiser et de faire des propositions.

• Avec l'aide du Conseil Départemental, un programme routier, dont le boulevard Frédéric Dumarest a été réalisé.

Financé en totalité par l'Agence de l'eau, le Département et la Région, les Marais de Vaux vont être restaurés (1,9 Millions d'euros) et Cormaranche-en-Bugey et Hauteville-Lompnes engagent de lourds investissements pour l'assainissement subventionnés exceptionnellement à 70 %. (1,4 Millions d'euros pour notre commune)

• Portés par la Communauté de Communes, les travaux pour l'activité neige et quatre saisons sur Terre Ronde sont en voie d'achèvement.

• Le forage est en bonne voie. De nombreuses études complémentaires ont renforcé le dossier pour apporter le maximum de précautions et de garanties.

"L'immeuble de "La Donchère" a été vidé avec détermination, mais dans le respect des personnes et des familles."

Des investisseurs privés sont très intéressés, mais attendent le résultat du forage pour lancer les études sur le centre thermoludique de bien-être.

- Enfin, la régie des énergies retrouve un second souffle grâce à l'appui de la Caisse des Dépôts et Consignations, des banques, du Trésor Public et de l'Etat, et l'obtention d'un moratoire de 3 ans de différé d'amortissement.

Un nouveau contrat garantit un prix compétitif aux consommateurs.

Nous avons trois ans pour reprendre des clients et permettre à nos installations rénovées, de tourner à plein régime et d'assurer le retour à l'équilibre, puis de faire de l'excédent.

Les perspectives pour 2017 ?

Concernant le secteur hospitalier, de bonne nouvelles devraient marquer le début d'année.

Elles concernent la réorganisation de la filière pneumologique. Si le dossier aboutit, ce sera une autre page qui s'ouvre pour notre station climatique, avec la rencontre de la santé, de la prévention, du sport et du bien-être.

C'est la troisième métamorphose de notre station qui s'amorce et qui se complétera avec le centre thermal.

C'est l'engagement majeur que notre équipe

avait pris. C'est pour cela, que vous nous avez élus.

Ces réalisations seront les catalyseurs d'une nouvelle dynamique économique, qui relanceront les investissements privés et changeront l'image de notre Ville.

“Faire aussi bien, voire mieux et redresser les comptes avec moins de moyens” restera la ligne de conduite pour 2017.

Nous allons encore redonner un coup de vis aux dépenses, **chercher d'autres recettes pour ne pas augmenter les impôts et ne pas emprunter.**

Nous comptons sur le civisme, la bonne volonté de tous pour l'entretien, la propreté et le bien-vivre dans notre commune. C'est souvent source d'économie.

Pour le réseau de chaleur, je lance un appel solennel à la solidarité de tous

Il y a des moments, où dans l'histoire d'un pays, il faut savoir jouer collectif. C'est le moment pour notre commune.

En 2014, le choix aurait pu être de mettre en cessation de paiement ce réseau. L'état financier de la régie pouvait le justifier. La commune étant garante de la régie, elle était mise en faillite et sous tutelle. Vous ne nous avez pas élus pour ça. Nous avons choisi de sauver la régie et de protéger la commune.

Nouveau contrat com-

pétitif, pas d'investissement, ni de maintenance d'une chaufferie, service assuré 24h/24, 365 jours/365. Dans un monde où tout peut arriver brutalement et bouleverser le prix des autres énergies anormalement bon marché, le réseau bois est une garantie pour le moyen terme.

Alors que la commune fait des efforts aux côtés de tous les acteurs économiques locaux, en vrai partenaire, je suis très déçu de constater que la réciprocité n'est pas évidente. Je pense notamment aux grands établissements hospitaliers et à quelques immeubles.

Je souhaite et j'espère que l'on pourra reprendre très rapidement le dialogue.

“Faire aussi bien, voire mieux et redresser les comptes avec moins de moyens” restera la ligne de conduite pour 2017.”

C'est dans ces perspectives, réalistes, mais encourageantes que je vous présente, au nom du Conseil Municipal, nos vœux les plus chaleureux et les plus cordiaux de santé et de bonheur pour 2017, pour vous, pour vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

**Bernard ARGENTI,
Maire d'Hauteville-Lompnes**

UNE ACTION TRES ATTENDUE PAR TOUS !

FINALISATION DU PROJET DE DENOMINATION DES RUES DES HAMEAUX



Nos hameaux doivent être, comme chaque commune, équipés de plaques et de numéros afin de pouvoir facilement et rapidement repérer une habitation.

Les facteurs, les pompiers, les ambulances et les livreurs sont très demandeurs de ces équipements.

C'est pourquoi, en relation directe avec nos délégués de quartiers, nous sommes en train de finaliser ce projet. Les noms des rues sont maintenant déterminés et la numérotation en cours de finalisation.

Lors de l'élaboration du budget 2017, nous inscrirons les crédits afin de pouvoir commander les plaques de rues et les numéros des habitations.

"En ce qui concerne tous nos quartiers, un nouveau fonctionnement arrive !"

Les habitants de nos hameaux se verront remettre leurs plaques identiques à celles du bourg-centre, au printemps 2017. Il leur sera demandé de les apposer sur la façade de leur habitation côté rue.

A LA RENCONTRE DES ADMINISTRÉS

En ce qui concerne tous nos quartiers, un nouveau fonctionnement arrive !

Nous observons que les habitants de notre commune ne s'adressent pas forcément à leurs délégués, nous avons décidé d'organiser une réunion par an dans chaque quartier dès le début de l'année 2017.

Tous les habitants du quartier seront invités.

Les dates vous seront communiquées en janvier.

Marie TRAINI,

Maire-Adjointe à la vie de quartiers

LE SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE :

Bugey Bus, avec, pour un coût de 2 € par trajet, effectué par un véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite :

- **Bugey Bus Centre** : un transport sur la commune d'Hauteville-Lompnes intramuros (hors hameaux) du lundi au samedi de 8H30 à 12H et de 14H

à 17H - Réservation au 06 65 53 27 22

- **Bugey Bus Plateau** : un transport une fois par semaine entre Hauteville-Lompnes et chaque commune et hameaux - Réservation la veille avant 17H au 04 74 35 20 34

Départ de votre village entre 13H30 et 14H30, retour départ d'Hauteville-Lompnes à 17H30

Mardi : Champdor - Corcelles

Mercredi : Hostiaz, Les Dergis, Nantuy, les Granges Ballet, la Ragiaz.

Jeudi : Thézillieu, Prémillieu, Cormaranche-en-Bugey.

Vendredi : Corlier, Aranc, Lacoux, La Bertinière, Evosges.

06 65 53 27 22

BUGEY Bus Centre ville
une autre façon de se déplacer



A la demande
De 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h30
Prise en charge 15 mn après votre appel
Du lundi au samedi (sauf jours fériés)



EN DELIBÉRATION

« Le nouveau régime indemnitaire du personnel (R.I.F.S.E.E.P.) tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel est voté à l'unanimité par délibération du 28 Juin 2016. »



Par Délibération du 29 Septembre 2016, la taxe d'électricité a été instaurée. Celle-ci entrera en vigueur au 1^{er} Janvier 2017 mais ne sera reversée à la collectivité qu'en fin d'année 2018, afin que la Commune puisse enfin reprendre l'éclairage public vieillissant, voir dangereux ! »

« La vente de l'ancien magasin de sports situé au 2, Rue Joseph Viallaz appartenant à la Commune, à M. Frédéric VALLEE a été votée le 29 Septembre 2016. »



« Retrouvez une santé financière sans augmentation de la fiscalité : Nous n'avons pas augmenté les impôts »



« Poursuivre un certain niveau d'investissement :
- Entretien de la ville
- Rénovation du boulevard Frédéric DUMAREST en partenariat avec le Département. »



- 1 - Transfert à l'Intercommunalité des charges de subventions de certaines associations suite à la sommation de la Préfecture, la Commune poursuivant la mise à disposition gratuite des locaux et des équipements ainsi que l'aide des services techniques.
- 2 - Recherche de subventionnement et d'accompagnement face aux charges de centralité.
- 3 - Renégociation de contrats afin de diminuer les dépenses de fonctionnements »



Nicole ROSIER,
Maire-Adjointe en charge
des finances et du personnel



EN VILLE

REFECTION DU BOULEVARD DUMAREST

Bénéficiant de l'expertise du Conseil Départemental de l'AIN, la réfection du bd DUMAREST a pu se réaliser, améliorant sensiblement les conditions de circulation, la qualité de vie des riverains et la sécurité des piétons et cyclistes. Le règlement des travaux s'effectuera sur 3 ans. 2016 = 40 000 € / 2017 = 30 000 € / 2018 = 30 000 € sous forme de remboursement au Conseil Départemental de l'Ain qui a pris en charge la totalité.

APRES

BOULEVARD F. DUMAREST

MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS

La mise en œuvre de son ADAP (agenda programmé de mise en accessibilité de ses bâtiments) devrait s'étaler sur une période de 6 à 9 ans. Quelques travaux ont déjà été réalisés par nos services, ce qui devrait ainsi peu à peu améliorer les conditions d'accès aux bâtiments communaux.

LES BATIMENTS COMMUNAUX ISOLES

L'isolation des combles de différents bâtiments terminés en 2016 seront complétés en 2017 par l'isolation des murs et le changement de menuiseries.

PARKING DE L'ECOLE MATERNELLE

Au cours de l'été, un nouveau parking créé à destination du personnel ainsi que des travaux de marquage ont été réalisés autour de l'Ecole Maternelle du Centre pour permettre une meilleure rotation des véhicules pour la sécurité de tous, l'arrêt de bus sera mis aux normes et financé à 100 % par le Conseil Départemental de l'Ain.



TRIBUNES DU STADE MUNICIPAL

Le coach Philippe PESENTI a aidé bénévolement les agents des services municipaux à rénover les tribunes du stade (peinture des façades et des vestiaires) ce qui a donné un cadre propice au développement des stages sportifs.

TRAVAUX DIVERS DANS LES BÂTIMENTS

L'action des services s'est portée également sur le domaine culturel avec l'isolation acoustique d'une salle de répétition de théâtre dans l'immeuble Sainte Barbe.

ECLAIRAGE PUBLIC

La rénovation de l'éclairage public devrait commencer en 2018, mais sans attendre cette échéance la commune envisage l'installation d'un mât de 10 m de haut au centre du parking de la salle des fêtes (place du Docteur Rougy), porteur de 6 projecteurs à LED (« économie d'énergie de 45% ») en remplacement des 3 mâts situés sur la butte. L'opération se révélerait plus efficace pour éclairer toute la surface de la place.

"La rénovation de l'éclairage public devrait commencer en 2018 (...)."

Guy ZANI, Maire-Adjoint en charge des travaux

AU SERVICE DE L'URBANISME

REVISION ALLEGEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME : EXTENSION DES CARRIERES DE LA CORNELLA

Mise à disposition en Mairie à partir du 25 janvier 2017, aux jours et heures habituels d'ouverture, d'un registre destiné tout au long de la procédure de révision allégée, aux observations de toute personne intéressée.

Cette mise à disposition sera suivie d'une réunion publique qui présentera les points de cette révision allégée :

- Modifications du périmètre des trames carrières sur les sites de la Cornella « Ouest » et « Nord ».
- Ajustements et mises à jour du règlement.

Didier BOURGEOIS, Maire-Adjoint en charge de l'Urbanisme



AU SERVICE DE L'EAU

HORAIRES D'OUVERTURE MODIFIES

Depuis début 2016, les services administratifs de l'eau et de l'urbanisme sont ouverts au public :

Du lundi au mercredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Les jeudis et vendredis : de 8h30 à 12h00

OUVERTURE D'UN COMPTEUR

Toute personne qui emménage ou déménage est tenue de se présenter à la mairie afin de signaler le changement. L'ouverture d'un compteur d'eau vaut acceptation du règlement du service et contractualise avec la régie municipale de l'eau. La fermeture du compteur vaut résiliation du contrat.

PAIEMENT DES FACTURES

Concernant le règlement des factures, il est rappelé que les personnes qui rencontrent des difficultés pour le paiement de leur facture, DOIVENT se présenter au secrétariat de la régie de l'eau afin de mettre en place un échéancier, fixé d'un commun accord. N'attendez pas de cumuler un retard conséquent !

LA RELEVÉ DES COMPTEURS

ATTENTION ! Pensez à relever de temps en temps votre compteur d'eau afin de vérifier que votre consommation n'est pas en train d'exploser ! Un goutte à goutte (petite fuite) peut vous coûter 4 litres à l'heure soit 35 m³ par an ; un mince filet = 16 litres/heure soit 140 m³/an ; 1 filet en continu (chasse d'eau par exemple) = 63 litres/heure soit 550 m³/an.

Les agents de la régie de l'eau, lors de la relève de compteurs, ont constaté que certaines plaques ne sont pas conformes à la législation. Beaucoup trop lourdes ! Nous vous rappelons que vous avez l'obligation d'installer des tampons de regard aux normes et nous vous remercions de bien vouloir changer vos plaques si celles-ci le nécessitent.

Didier BOURGEOIS,
Maire-Adjoint en charge de la Régie de l'Eau

"Pensez à relever de temps en temps votre compteur d'eau afin de vérifier que votre consommation n'est pas en train d'exploser !"

UNE RETROSPECTIVE MARQUANTE...

Retour sur une année scolaire sereine dans nos établissements, ponctuée d'évènements à succès en juin 2016...

FETES DES ECOLES

A l'école élémentaire de Turluru, après-midi festif sous le signe de la « Musique et du Chant » en cette fin d'année... Une réussite que l'on doit à l'ensemble du corps enseignant mais aussi et plus particulièrement à Mrs DEPIERRE-SAVARIN accompagnés de Mme. BAILLEUX, pour leur implication musicale.

A l'école maternelle du Centre, où cette année encore sur le thème « Mon poisson rouge » la prestation originale de tous ces bambins a été un pur bonheur pour les yeux et a forcé l'admiration quant à la mise en scène, les décors, les costumes, pour nous offrir une soirée exceptionnelle, sous la houlette de leur Directrice – leurs enseignantes et ATSEM.

Que l'ensemble des enseignants impliqués dans l'organisation de ces évènements ainsi que les parents, nombreux à avoir répondu présents, en soient chaleureusement remerciés !

SUCCEES AU COLLEGE

4 féminines (A.GREAU/C.CHARVOLIN/ A.NIOGRET & L.MOREL) ont intégré le « Pôle Espoir » en classe de 3e à SIXDENIER.

« Sport adapté Tandem » Collège/IME mis aussi à l'honneur avec une nouvelle médaille d'Argent décernée aux Championnats de France, après un brillant palmarès et une médaille d'Or obtenue l'année précédente.

Autre performance... au « Diplôme National du Brevet » en Juin 2016 avec un Taux de réussite global de 86,6 % dont 53,4 % avec « Mention ».

La Municipalité adresse à tous ces Collégiens et à leurs familles ses plus vives félicitations.



RENTREE 2016/2017

Stabilité des effectifs élèves et personnels dans les trois structures, avec pour chacune d'elles, la mise en place de nouveaux programmes en Maternelle, en Primaire (Cycle 2 & Cycle 3) ainsi qu'au Collège où la réforme applicable dès la 6e, se généralise désormais à tous les niveaux de classes.

REACTIVATION DU PLAN

« VIGIPIRATE » & MESURES DE SECURITE...

Dans ce contexte particulier, nos établissements scolaires font l'objet d'une vigilance attentive. Des consignes de sécurité ministérielles et préfectorales ont été rappelées lors de cette Rentrée, notamment aux abords des bâtiments, accueillant un public « Jeunes » (Ecoles-Collèges-Lycées) et relevant du Ministère de l'Education Nationale.

De ce fait, une sécurisation de l'Ecole élémentaire de Turluru est à l'étude, pour délimiter à l'entrée de l'établissement un périmètre de « mise en sécurité

des élèves », matérialisée actuellement par une pose de barrières provisoires. Les travaux devraient être entrepris au printemps prochain pour une finalisation à l'été 2017.

Il est à rappeler que les familles doivent rester vigilantes et que les enfants ne sont plus autorisés à s'attarder seuls, avant ou après la classe, devant l'établissement.

La protection des espaces scolaires et les mesures de sécurité applicables à cette Rentrée 2016/2017 ne peuvent que nous conforter dans cette obligation de prévention à l'égard de ces jeunes qui nous sont confiés,...

*... pour que cette année 2017 soit encore
empreinte de sérénité ...*

**Annie MACHON,
Maire-Adjointe en charge de l'Education**

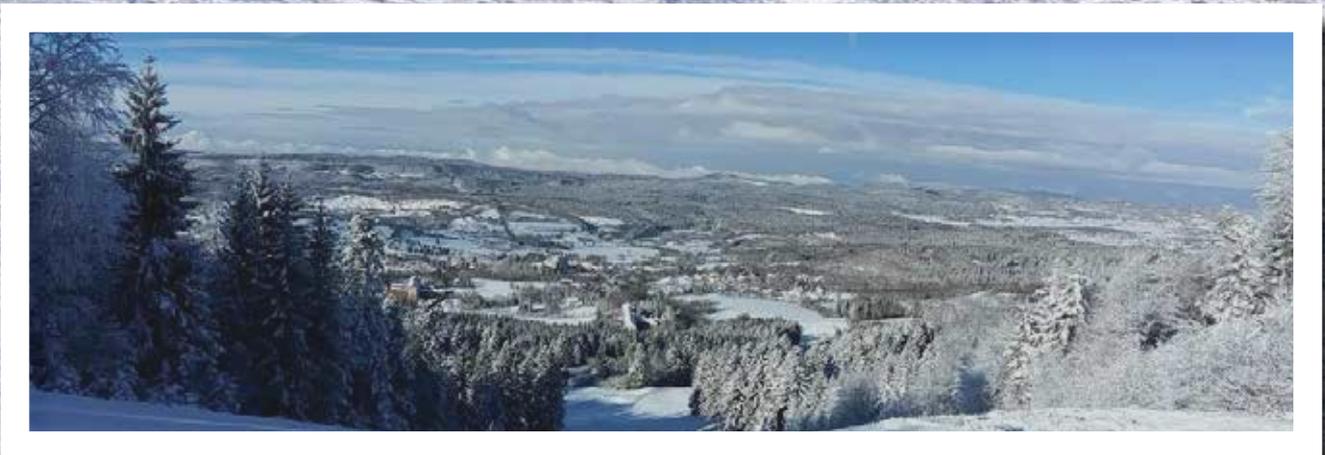
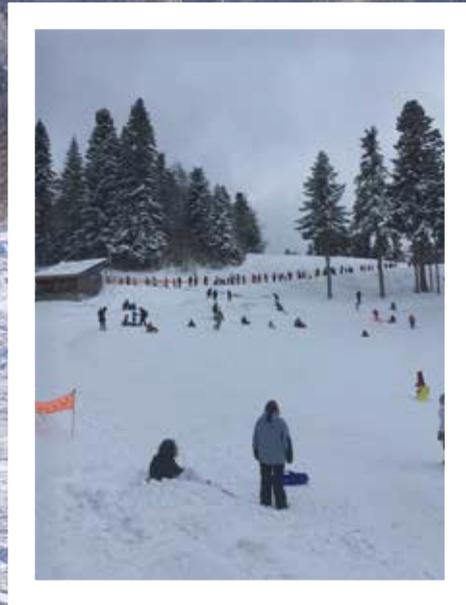


LES "TAP"

« Temps d'Activités Périscolaires » reconduits les Lu + Ve de 14 h 45 à 16 h 30 autour d'ateliers culturels, de loisirs et sportifs encadrés par des animateurs du « Centre Social et Culturel » avec rotation des groupes sur chacune des cinq périodes de l'année scolaire, ce qui satisfait bon nombre de parents.

LE SOLEIL ET LA NEIGE POUR LE PLUS GRAND BONHEUR DES ECOLIERS

Les très bonnes conditions météorologiques ont permis la mise en fonction de la production de **neige de culture** : les élèves des écoles du Plateau d'Hauteville peuvent, en ce début d'année 2017, profiter des joies des sports d'hiver, tant en ski alpin qu'en ski de fond !





EN FORET

UNE RICHESSE À PRÉSERVER

La forêt communale d'Hauteville-Lompnes, principalement résineuse, s'étend sur près de 1 400 ha. Son rôle écologique est important ; elle permet aussi d'accueillir le public à travers la station de ski et les randonnées, mais son atout principal reste la production de bois pour alimenter la filière.

En effet, au cours de l'année 2016, environ 4 000 m³ de bois ont été exploités. Cela assure plus de 13 emplois équivalent temps plein car pour 300 m³ de bois désignés, exploités et transformés, un emploi à l'année est assuré ! C'est donc une forêt jouant un rôle majeur au niveau de l'économie locale.

Malgré un marché du bois morose ces derniers temps, les ventes de la commune se sont plutôt bien déroulées. Tous les lots mis en vente ont trouvé preneur et il semblerait qu'une reprise des cours soit enclenchée en cette fin d'année 2016.

De plus, à travers l'affouage, la commune met à disposition de

ses habitants du bois pour leurs usages domestiques. Tous les 2 ans, 500 m³ de bois sont ainsi délivrés. Les lots délivrés cette année devront être terminés avant 2018, date à laquelle de nouveaux affouages seront proposés. Cette pratique est un choix de la municipalité, qui souhaite promouvoir l'usage du bois en circuit court auprès de ses habitants.

Chaque année, un peu plus d'un tiers des revenus liés à l'exploitation forestière est réinvesti dans des travaux servant à pérenniser les rôles majeurs de la forêt, les deux tiers restants sont reversés au budget général.

"Le programme de travaux est divisé en 3 axes : l'entretien du domaine (...), la réalisation et le suivi de plantations, le dégagement de semis résineux naturels."

Le programme de travaux est divisé en trois axes :

- **L'entretien du domaine** avec la mise en place d'infrastructures favorisant l'exploitation des bois et le maintien en état des limites
- **La réalisation et le suivi de plantations**
- **Le dégagement de semis rési-**

neux naturels (voir photo)

Cette dernière action est très importante, car elle vise à favoriser le développement des semis résineux qui sont fortement concurrencés dans leur jeune âge par les feuillus et notamment par le hêtre. Sans ce travail, la forêt d'Hauteville-Lompnes, résineuse, se transformerait en un peuplement de feuillus. Or la ressource résineuse est celle recherchée par la filière et un approvisionnement constant et régulier est nécessaire au maintien des entreprises sur le territoire. Cette année, plus de 50 hectares ont été dégagés assurant le renouvellement de la forêt en s'appuyant sur ses dynamiques naturelles et le tout à moindre coût.

La forêt communale d'Hauteville-Lompnes est un patrimoine important. Ancrée dans son territoire, elle répond aux dynamiques locales en termes écologique, économique et d'accueil du public. Il est donc vital de contribuer à sa pérennité.

**Gérard CHAPUIS,
Maire-Adjoint
en charge de la Forêt,
en collaboration avec l'ONF.**

A L'ENTRETIEN

DESHERBAGE DE LA VILLE

Vous êtes nombreux à avoir constaté des problèmes de désherbage cette année, ils sont en partie dus aux conditions météorologiques qui ont contrarié le début des travaux et qui, par la suite ont été particulièrement propices à une pousse rapide des herbes, mais le plus gros problème reste l'interdiction des produits utilisés par le passé et qui participaient très activement à la propreté de la ville.

" (...) je tiens à saluer l'énorme effort des services techniques qui ont effectué un travail remarquable pour embellir la ville. "

Les solutions de remplacement, qu'elles soient au gaz ou à la vapeur s'avèrent beaucoup moins efficaces que ce qu'elles promettent. Non seulement elles sont très lentes, mais elles favorisent une repousse plus drue.

Vos élus étudient toutes les solutions pour que le travail soit de meilleure qualité l'an prochain, mais je tiens à saluer l'énorme effort des services techniques qui ont effectué un travail remarquable pour embellir la ville.

SIGNALISATION

Par ailleurs, beaucoup de commerçants nous demandent comment obtenir une signalisation routière de leur activité. Sachez qu'une convention a été passée entre l'entreprise GIROD Signalétique, chargée de la pose des panneaux, et la mairie.

Philippe PIFFADY,
Conseiller Délégué
à la Communication

NOS ASSOCIATIONS

Tant culturelles que sportives, nos associations se mobilisent pour faire vivre notre Commune et notre Plateau.

DES ANIMATIONS TOUTE L'ANNÉE

L'été : manifestations en tous genres, courses en pleine nature, festivals, tournois et stages sportifs, manifestations à thèmes, concours de boules, concerts... font partie intégrante de notre animation. Les habitants peuvent bénéficier de toutes ces activités pour leur permettre de faire connaissance avec leurs voisins et les sites intéressants de la commune.

L'hiver, les animations sont orientées vers la neige, le ski, les raquettes, la luge. Il y en a pour tout le monde, petits et grands. Nos sites alpins sont très prisés en période de neige, par les locaux et aussi les communes situées dans un rayon de 100 km à la ronde. Les associations locales en profitent aussi pour organiser des rencontres et des manifestations ludiques.

"Un grand merci à tous les bénévoles des associations qui procurent du bien-être à tout le monde !"

LES AMBASSADEURS DU PLATEAU

Les sportifs du Plateau sont aussi des sportifs de haut niveau connus dans le monde entier pour leurs performances aux épreuves mondiales et internationales. Nos ambassadeurs à l'étranger !

Félicitations et encouragements leurs sont adressés pour les saisons à venir !

Jean BLEIN,
Conseiller Délégué au Sport

EVOLUTIONS SANITAIRES

Le dossier

CHPH - UNITE L'INTERDEPARTEMENTAL

L'Interdépartemental offre à ses patients un nouvel espace « Balnéo » pour une prise en charge optimale de leur rééducation.

UN ESPACE DE BALNÉOTHÉRAPIE :

- un bassin à 35° pour les membres supérieurs avec différents niveaux d'immersion.
- un bassin à 32° pour les membres inférieurs avec deux niveaux, une plateforme d'immersion et un système de nage à contre-courant.

Pour les PMR, l'accès aux deux bassins est possible grâce à un élévateur mobile.

- une pièce dédiée aux bains écossais (pour les membres supérieurs) et au cryobain (bassin d'eau froide pour récupération musculaire des sportifs).
- deux salles dédiées à la proprioception, à la réathlétisation et à la musculation.

Centre Hospitalier Public d'Hauteville

Santé



VILLA ADELAIDE

Gérée par le réseau Pavonis Santé, la Villa Adélaïde, certifiée NF Services, se situe dans un quartier résidentiel de la commune d'Hauteville Lompnes dans l'Ain à 920 m d'altitude. Cet Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes possède 51 lits actuellement, et accueillera 64 personnes de plus de 60 ans, dès les travaux de restructuration et d'extension terminés au premier trimestre 2017.

La Villa Adélaïde sera répartie en trois bâtiments et disposera d'une unité fermée de 14 lits, dédiée à la très grande dépendance.



DU CÔTÉ DES SERVICES, L'ÉTABLISSEMENT PROPOSE :

- des soins quotidiens et personnalisés,
- de la kinésithérapie,
- de la balnéothérapie,
- une psychologue,
- un espace coiffure,
- des animations gérées par une animatrice diplômée, garantissant une qualité de vie sociale aux résidents,

- et un restaurant dont les menus sont élaborés par une diététicienne. Dès la fin des travaux, les repas seront servis à l'assiette et réalisés sur place grâce à deux cuisiniers confirmés, avec des produits frais et de saison.

Soucieuse du bien-être des résidents accueillis et de l'ouverture de l'établissement sur son environnement, la nouvelle Directrice tient à impulser une dynamique de développement continu avec l'ensemble de son équipe. C'est pourquoi, chaque professionnel travaille dans une démarche permanente et continue de la qualité dès la première rencontre avec les familles et les futurs résidents.

Véritable espace de vie, la Villa Adélaïde offre à la fois un confort généreux, le maintien de l'autonomie dans un climat d'écoute et d'échange, ainsi qu'une prise en charge médicalisée.

Afin de mieux nous connaître, contactez-nous au 04 74 35 36 50, pour une visite de l'établissement, ou de plus amples renseignements.

**Madame LARGERON Denise,
Directrice Villa Adélaïde.**





LA VIE AU CHATEAU D'ANGEVILLE

Le « Château d'Angeville » est un EHPAD (Établissement d'hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), géré par la Croix Rouge Française. Sa création date de 2015.

Sa capacité d'accueil est de 48 lits, en hébergement permanent, et de 2 lits en hébergement temporaire, répartis en chambres individuelles sur trois étages du bâtiment.

La résidence est habilitée à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale et de l'allocation personnalisée d'autonomie (A.P.A) et accueille des personnes âgées autonomes, dépendantes et/ou désorientées.

Le rez-de-chaussée, centre névralgique de l'établissement, abrite une salle à manger ouverte sur l'extérieur, un salon d'activités, une salle de télévision, un hall d'accueil, l'ensemble des locaux administratifs, une salle de soins, ainsi qu'une salle de kinésithérapie. Ace niveau-là, se trouvent également 12 lits d'EHPAD.

Chacun se voit proposer un accompagnement individualisé le plus adapté possible à ses besoins avec un libre choix parmi différentes prestations.





LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est composé de 8 membres issus du Conseil Municipal et 8 membres représentant les institutions caritatives et les administrés.

Les personnes qui se trouvent dans une situation de précarité peuvent s'adresser au CCAS, en Mairie, afin que leur dossier puisse être étudié. Ce dossier devra être établi avec les pièces justificatives nécessaires à son instruction (dépenses, recettes...).

Les interventions du CCAS peuvent être urgentes dans le cas où nous constatons un problème grave chez une personne de la commune (chèque de service pour alimentation, logement d'urgence si SDF, intervention pour hospitalisation d'office...)

Régulièrement, des chèques de service sont remis aux personnes ayant fait appel au CCAS parce que leur reste à vivre est très insuffisant. Ces per-

sonnes sont reçues avant de pouvoir profiter de ce service, par l'adjointe au social, afin de constituer un dossier complet. Auparavant, nous demandons à ces administrés de s'adresser au Point Accueil Solidarité dont le siège social est à la maison médicale – rue Henriette d'Angeville.

Le CCAS a également en charge le foyer logement LES NIVEOLES (Résidence pour personnes âgées) situé rue Masonod. Les logements sont réservés aux personnes de plus de 65 ans qui possèdent toute leur autonomie.

LES NIVEOLES

Le foyer logement est géré par le CCAS.

DES LOGEMENTS RÉNOVÉS

La restructuration du foyer logement Les Nivéoies en collaboration avec Dynacité, nous a permis de proposer à la location, 7 appartements flambant neufs. Tous ont trouvé un locataire.

LOGEMENT A LOUER

1 logement de 57 m² reste à louer. Il s'adresse à un couple de jeunes retraités, qui pourrait se voir proposer des missions d'entretien et d'animation de la résidence. Si vous êtes intéressés, adressez-vous à la mairie, au service CCAS.

«RÉSIDENCE AUTONOMIE LES NIVÉOLES»

Afin d'être en conformité avec la Loi, un diagnostic interne a été réalisé afin de lister les droits et devoirs du propriétaire et des locataires. Cette mission réalisée par un cabinet spécialisé s'est terminée ; reste à réaliser le diagnostic externe qui se fait en fonction du résultat du précédent. Ce dossier nous permettra d'être habilités à nommer le foyer « Résidence Autonomie Les Nivéoies ».

Marie TRAINI,
Maire-Adjointe en charge des
Affaires Sociales et
Annie BOURDONCLE,
Conseillère Municipale Délé-
guée aux personnes âgées.

SOLIDARITÉ



SECOURS POPULAIRE

Depuis sa création en 1945, le Secours Populaire vient en aide aux populations victimes de la précarité, de l'exclusion, de l'injustice, des catastrophes naturelles, des conflits, en France comme à travers le monde.

Le Secours Populaire est présent à Hauteville-Lompnes.

Les bénévoles vous accueillent dans la boutique de la solidarité, ouverte à tous.

Devenez vous même acteurs de la Solidarité.

- EN DONNANT :

meubles, bibelots, petit électroménager, hifi...
Vêtements, linge de maison, chaussures, puériculture, jouets, livres...

Le tout en bon état (Possibilité d'enlèvement pour les encombrants).

- EN ACQUÉRANT :

les articles de la boutique pour une modeste participation qui permettra de financer diverses actions destinées aux plus nécessiteux. Par exemple, la journée des oubliés des vacances, une aide pour les licences sportives, des séjours vacances pour les enfants...

La boutique de la Solidarité - ZA la Cornella
Horaires d'ouverture : Mercredi de 14h à 17h / Samedi de 10h à 12h.

LES RESTOS DU COEUR



Les Restos du Cœur est une association qui a pour but d'apporter une aide alimentaire sous forme de repas, de participer à l'insertion sociale et économique ainsi qu'à toute autre action contre la pauvreté (vacances, assurance scolaire, microcrédit, conseil budgétaire, orientation vers les services sociaux, aide à remplir les formulaires, ...)

PERMANENCES :

Le centre d'Hauteville-Lompnes est ouvert toute l'année.

Pendant l'hiver : tous les mardis et jeudis de 10h à 16h30 du 21 Novembre 2016 au 10 Mars 2017.

Pendant l'été : à partir du 11 Mars 2017, les jours et les horaires d'ouverture seront communiqués par voie d'affichage, de presse et du service public.

Aux Restos du Cœur, l'accueil est chaleureux et inconditionnel.

Contact : 116 Rue Masonod - 01110 Hauteville-Lompnes - 04 37 86 52 87



LE SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique dispose d'un local Rue Sainte Barbe à côté de Carrefour.

PERMANENCES: 2ème et 4ème jeudis de chaque mois de 14h30 à 17h.

Contact : 04 74 35 29 55





LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

NOS ACTIONS D'AIDE

Notre aide est essentiellement :

- alimentaire, sous la forme d'un colis mensuel conséquent (produits secs, frais, congelés, légumes, fruits) pour chaque bénéficiaire régulièrement inscrit.
- financière directe, sous la forme de CAP ou de bons d'achats alimentaires ainsi que sous la forme ponctuelle d'aide à divers frais (contribution à une facture, à une mensualité de loyer...)
- vestimentaire ou autre (fourniture matériel scolaire, meubles, transports...)



Les produits financiers sont représentés par :

- des dons d'objets divers, meubles et vêtements, consentis par la population locale, collectés tous les samedis matins sur le site de Bellecombe. Ces dons, triés et stockés sur le site de Bellecombe sont offerts à la vente lors de nos 3 farfouilles annuelles; celles-ci représentent l'essentiel de nos recettes.
- des dons financiers, soit réguliers (subvention municipale) soit ponctuels (associations diverses) soit fruits d'un appel aux dons auprès de la population (quête ou mailing).
- des frais de déplacements abandonnés par nos bénévoles.

Sans ces apports financiers, en particulier le fruit de nos farfouilles, nos actions d'aides sont impossibles.



Nos autres activités

- organisation fin novembre de la collecte de denrées alimentaires pour la Banque Alimentaire de l'Ain
- participation à des opérations commerciales : confection de paquets cadeaux, collecte de produits scolaires auprès de diverses enseignes
- mise en place, dans le dernier trimestre 2016, d'un atelier d'Education au budget familial auquel participent toutes les organisations caritatives du Plateau et qui concerne une population «tout venant» intéressée par cette réflexion; les séances se tiennent au Centre Social et Culturel «les 7 Lieux».

PERSPECTIVES 2017

- Poursuite de la diversité de nos actions.
- Recherche active de nouveaux bénévoles.
- Recherche d'un nouveau lieu de dépôt

En tout état de cause nous remercions tous ceux qui, par leur action ou leur soutien, participent à la réalisation de notre action locale.

**Christiane ROSATI, Responsable CRF
Site du Plateau d'Hauteville**



Evènements en images

2016



- Février 2016 -
Enregistrement d'une émission du «Jeu des 1000 €»
sur France Inter à Hauteville-Lompnes



- Février 2016 -
1^{ère} Course de L'AIN POSSIBLE
prochaine édition le 25 Février 2017



- Avril 2016 -
Foire de Printemps



- Mai 2016 -
Réception à H3S de l'étape cycliste
«Toutes à Strasbourg»



- Mai 2016 -
Festival Nature



- Mai 2016 -
Promenade du Bûcheron organisée par H3S



- Mai 2016 -
Epreuve Raid O'vivwak à Hauteville-Lompnes



- Juin 2016 -
Foire de Lompnes



@Guy Domain

- Juin 2016 -
Fête de la Musique



@Philippe Dumarest

- Juillet 2016 -
Passage du Tour de France à Hauteville-Lompnes
et réception en l'honneur de Roger Pingeon



- Août 2016 -
Festival de Théâtre d'Hauteville-Lompnes
avec en tête d'affiche Bernard Pivot



- Août 2016 -
30 ans des stages de POL à Hauteville-Lompnes
et réception de grand nom du football



@Guy Domain

- Septembre 2016 -
Forum des associations
au complexe sportif Roaer Bontemos



- Octobre 2016 -
Foire d'Automne

Recette N°3

Recettes de Grand-mère

Vin Chaud

12 Pers. / Temps de préparation : 15 min /
Temps de cuisson : 5 min / Facile

INGRÉDIENTS

- 1,5 litre de vin rouge (Vin du Bugey)
- 250 g de sucre roux
- 1 zeste de citron
- 1 zeste d'orange
- 2 bâtons de cannelle
- 2 étoiles de badiane (anis étoilé)
- 2 clous de girofle
- 1 morceau de gingembre émincé
- 1 pointe de couteau de noix muscade râpée

PRÉPARATION

Mélanger tous les ingrédients directement dans la casserole.
Porter à ébullition très doucement et laisser frémir 5 minutes.
Servir très chaud dans des verres en filtrant à l'aide d'une passoire.
Disposer une rondelle d'orange par verre.

Bonne dégustation !